

Lieu	Date	Horaire début	Horaire fin	Emetteur/rédacteur
Granville	Mardi 02 juin 2026	10h45	12h45	Maud BAZIRE
Destinataires : L'ensemble des participants à cette réunion				

Présents	Drs Olga BRINZA et Samuel LEMEE Aurélie ANDRÉ, Maud BAZIRE, Régine BECQUET, Eve BOUDOU, Audrey BROUSSE, Carine DAVEINE, Mélanie DUBOIS, Mélanie GESLIN, Paule HELLEUX, Hélène HUBERT, Nattie JEHAN, Bérénice LECLEIRE, Justine LIOT, Vanessa MICHEL, Aurélie MILCENT, Christèle MOGIS, Chantal PONTAIS, Madeleine POUDEROUX, Anne-Cécile REBELLE, Marion SEVAUX, Coraline TRANCHANT
Excusés	/

I/ ORDRE DU JOUR

1. Présentation
2. Activités
3. Mise en avant des problématiques / Points d'amélioration à apporter
4. Projets / Évolutions pour 2026-2027
5. Questions diverses

II/ COMPTE RENDU

2.1 Présentation

Eve BOUDOU débute la réunion par un mot de bienvenue et souhaite remercier les personnes présentes de leur participation au COPIL de la PASS des Hôpitaux du Sud-Manche (HSM). La réunion se poursuit par un tour de table de présentation.

Mélanie GESLIN, Assistante Sociale de la PASS des HSM, prend le relais et aborde le cadre réglementaire d'une PASS en présentant le texte de référence, les objectifs et rappelle la définition de la précarité. Elle souhaite préciser qu'elle a constaté que les patients pris en charge s'avèrent être dans des situations de plus en plus précaires au fil des années.

Mélanie DUBOIS, IDE de la PASS des HSM, présente la définition de la PASS, les missions et les patients bénéficiaires.

Anne-Cécile REBELLE, cadre supérieure de santé, présente l'équipe et l'organisation de la PASS des HSM. Elle précise que, précédemment, la PASS était rattachée à la Direction des Relations avec les Usagers (DRU). Depuis novembre 2025, le service de la PASS est désormais rattaché à la direction des résidences et de la filière géranto-gériatrique dont Eve BOUDOU en est la directrice adjointe.

2.2 Activités

Généralités

Mélanie DUBOIS et Mélanie GESLIN présentent l'ensemble des activités de la PASS et soulignent l'importance d'« aller vers » la population précaire afin de leur favoriser l'accès aux soins. La file active correspond au nombre total de patients pris en charge dans notre service au cours de l'année. Celle-ci reste sensiblement

la même que l'année précédente avec 267 nouveaux patients en 2025. Les sources d'interprétariat restent prioritairement l'utilisation de l'application « Google traduction » (39%) et de « ISM Interprétariat » (32%). A noter que nous constatons beaucoup de gain dans la prise en charge du patient lorsque les consultations sont traduites dans la langue ou le dialecte d'origine.

« Le patient se sent rassuré, écouté, compris et plus en confiance »

Pour ce qui est de la composition familiale, la répartition est sensiblement identique à l'année dernière et la majorité des patients sont dans la tranche d'âge 36-45 ans pour cette année. A noter que 47% des patients pris en charge vivent seuls c'est-à-dire sont célibataires, veufs ou divorcés. La majeure partie des patients (37%) proviennent de structures d'hébergement telles que le CADA d'Avranches, Coallia de Barenton et de Villedieu les Poêles et que 44% des patients n'ont pas de logements stables.

Mélanie DUBOIS souhaite préciser qu'au fil des années, elle a constaté une dégradation majeure de l'état clinique des patients pris en charge.

45% des patients sont sans ressources et 41% des patients pris en charge n'ont aucune couverture sociale (contre 67% en 2024).

Coraline TRANCHANT, coordinatrice régionale des PASS, s'interroge sur la baisse du nombre de patients pris en charge, passant de 67% en 2024 à 45% en 2025.

Justine LIOT en profite pour nous informer que 5 places pour les hommes seront prochainement mises à disposition au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). « Les places sont ouvertes mais il manque le logement à ce jour. Ce projet est donc en attente pour le moment ».

A noter également que nous ne gérons pas l'ouverture des droits pour les patients en provenance des CADA et de COALLIA, celle-ci étant directement réalisée par la structure d'accueil.

Activités Sociales

Mélanie GESLIN souhaite commencer cet item en faisant un point sur les problématiques rencontrées dans le cadre de son activité sociale : isolement social croissant, situation de grande vulnérabilité, hébergements et logements précaires, problèmes financiers, situation administrative complexe.

Les principales actions sociales s'avèrent être les liaisons avec les partenaires, les visites à domicile et les relances de dossiers auprès de la CPAM (31%).

Mélanie GESLIN fait un rappel aussi sur les modalités de prise en charge des soins urgents et vitaux des demandeurs d'asile et des personnes en situation irrégulière, pouvant être parfois complexes à gérer.

En lien avec cette thématique, il semble important de préciser que la gestion administrative des Soins Urgents et Vitaux (SUV) a été facilitée grâce à Vanessa MICHEL du bureau des entrées des HSM, ayant permis une gestion en interne plus fluide pour tendre vers un aboutissement des dossiers.

Activités IDE

Mélanie DUBOIS présente les actions IDE qui sont majoritairement des évaluations paramédicales (avec orientation ou non vers le médecin de la PASS ou un spécialiste), la prévention (CLAT, CEGIDD, Centre de vaccination...), l'éducation aux traitements et la coordination et l'orientation vers différents partenaires (oncologie, spécialistes, EMPE, travailleurs sociaux...).

« Il nous semble important d'aborder les violences conjugales, psychologiques voire sexuelles que les patients auraient pu subir ». Lors du premier entretien, ce sujet sera évoqué et au fur et à mesure des échanges, les patients finiront par se confier sur les actes dont ils ont pu être victimes.

Activités Médicales

Sur un plan médical, 127 patients ont pu bénéficier d'un avis médical soit environ 50% des patients de notre file active. Dr LEMEE souhaite privilégier les circuits courts et précise :

« L'assistante sociale et l'infirmière filtrent les dossiers en amont et me sollicitent au cas par cas et en fonction des besoins et de l'urgence de chaque dossier. Notre collaboration s'avère être fructueuse et fonctionne bien. Elle permet une gestion optimale du parcours patient ».

Les pathologies rencontrées sont principalement des troubles psychosomatiques, gastroentérologiques, hépatiques, gynécologiques et obstétriques.

Dr LEMEE a été sollicité dans le cadre d'avis médicaux et de consultations médicales mais la répartition entre ces 2 items n'est, à ce jour, pas clairement définie. Selon l'ARS, il semblerait intéressant de pouvoir faire le distinguo et de pouvoir obtenir des chiffres pour le COPIL de l'année prochaine. Cela sera notre

prochain objectif et nous trouverons un moyen pour tracer et comptabiliser les avis médicaux et les consultations médicales.

Activités Administratives

Le poste de secrétaire est pourvu depuis le 02 juillet 2025 à hauteur de 20% du temps de travail répartis sur les mercredi et vendredi matin sur le site d'Avranches. Les missions sont d'assurer la gestion de l'activité du secrétariat dans sa globalité, assurer le soutien administratif de tous les membres de l'équipe de la PASS : médecin, infirmière, assistante sociale et cadre référente et assurer la prise en charge administrative du patient.

2.3 Mise en avant des problématiques / Points d'amélioration à apporter

Mélanie GESLIN présente les freins rencontrés par l'équipe en lien avec les prises en charge. Ils s'avèrent être majoritairement liés :

- à l'expression et la compréhension
- aux troubles psycho-traumatiques
- aux difficultés administratives (situation irrégulière, soins urgents, AME...)
- à l'absence d'hébergement d'urgence
- à des jugements de valeur
- à l'absence de professionnels facilement accessibles sur le territoire
- à l'approche culturelle

2.4 Projets / Évolutions pour 2026-2027

Les projets et souhaits d'évolution pour la période 2026-2027 sont les suivants :

- Communiquer et diffuser les différents « Parcours patient PASS » concernant le :
 - * Patient vulnérable en situation de précarité et en rupture de soins
 - * Demandeur d'asile
 - * Migrant débouté avec Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF)
 - * Migrant en situation irrégulière
- Travailler avec la pharmacie sur la procédure des soins urgents et vitaux
- Renforcer la communication en intra-hospitalier
- Continuer à enrichir notre travail de partenariats
- Réflexion sur un temps de supervision pour l'équipe

Anne-Cécile REBELLE précise que les procédures relatives aux « parcours patients PASS » sont en cours de finalisation et seront prochainement diffusées sur notre logiciel de gestion documentaire interne à l'établissement. L'objectif est de formaliser les différentes étapes d'une prise en charge d'un patient relevant de la PASS car elle peut potentiellement varier en selon les situations.

Nous souhaitons également que soit nommée une personne dédiée au sein de la pharmacie interne de notre établissement pour faciliter les échanges, comme cela a été le cas avec le bureau des entrées.

Mélanie GESLIN évoque le fait d'avoir eu récemment une situation difficile et lourde à gérer. La réflexion s'oriente vers un temps de supervision dont notre équipe pourrait bénéficier, ce qui permettrait de donner quelques pistes et de cadrer les prises en charge de situations complexes et perturbantes. Dr LEMEE précise que des staffs régionaux pourraient être organisés et qui permettraient la mise en place d'échanges de pratiques. Coraline TRANCHANT prend note de cette proposition et s'interroge de savoir comment la mettre en place. Elle poursuit sa réflexion sur le sujet ainsi qu'aux modalités de sa mise en œuvre.

2.5 Questions diverses

Dans le cadre des violences faites aux femmes, Chantal PONTAIS, cadre supérieure de santé du CH de St James et référente du secteur handicap, souhaite savoir si une convention de partenariat avait été signée entre la gendarmerie et nous et/ou la police nationale. Nous précisons qu'aucune convention particulière n'avait été établie avec eux mais cela s'avère être un sujet de parcours patient PASS.

Chantal PONTAIS souhaite également savoir comment est géré notre budget PASS. Nous obtenons chaque année une « enveloppe » globale de la part de l'ARS qui sert pour la prise en charge des médicaments, des soins et des diverses factures.

Une discussion s'oriente vers la difficulté des prises en charge des patients relevant de pathologies psychologiques et psychiatriques. Dr BRINZA souhaite savoir si les soutiens psychologiques peuvent être proposés par des interprètes. Terra Psy – Psychologue Sans Frontières – est une association composée d'une équipe formée en psychologie accompagnent les publics notamment étrangers en situation d'isolement ou de rupture de soins. Les consultations peuvent être réalisées par téléphone ou en visio et sont traduites en langue d'origine. Ci-après les coordonnées de l'association :

<https://www.terrapsy.org/>
Terra Psy - Psychologues Sans Frontières
16 avenue de Frileuse - 76610 Le Havre Ou 26 rue Camille Saint Saëns - 76000 Rouen
Ou 154 place Henri IV - 76000 Rouen (salle de formation)
Tél : 09 82 25 62 45 –
Mail : secretariat@terrapsy.org

Anne-Cécile REBELLE précise que les parcours de prise en charge des patients seront présentés aux instances CMG et CME ainsi qu'au Dr BRINZA et à Chantal PONTAIS. Ils peuvent aussi être diffusés aux membres du COPIL.

Le diaporama de présentation est annexé à ce compte-rendu.

Le prochain COPIL se tiendra en 2027 mais la date n'est pas encore fixée.